

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Olga Bazusky (présidente du Comité)	X	
	Ste-Sophie	Lorraine Couët	X	
	Ste-Sophie	Robert Proulx		X
	Ste-Sophie	André Boucher		X
	Ste-Sophie	Claude Lamontagne		X
	St-Jérôme	Céline Mul		X
	Ste-Sophie	Ronald Gill	X	
	Ste-Anne-des-Plaines	André Labelle	X	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	Gilles Bertrand		X
		<i>Vacant</i>		X
	Municipalité de St-Jérôme	Pascal Dubé	X	
	MRC de la Rivière du Nord	Guillaume Laurin Taillefer	X	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Keven Renière	X	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	<i>Vacant</i>		
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'Achigan			
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption			
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal	X	
		Pierre Parent	X	
	Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie	Frédéric Alary		X
Représentant du milieu agricole	UPA	Anne-Marie Alary		X
		Étienne Gauthier		X

WM :

M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations
Mme Ann-Claire Caillaud, spécialiste en environnement
M. Jonathan Forget, chargé de projet en construction
M. Jasveer Gooljar, ingénieur de projet

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur
M. Nicolas Lavoie, rapporteur

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie

Bureaux de WM, Sainte-Sophie

2535, 1ère rue, Sainte-Sophie, J1J 2R7

21 septembre 2023, 19 h 00

Ordre du jour

- 19 h 00 Mot de bienvenue
- 19 h 05 Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 15 juin 2023)
Publication dans le journal *Le Contact*
- 19 h 10 Action de suivi
- Revenir au comité sur la proportion du site exploité par rapport à la superficie totale du site.
 - Faire une annonce dans le journal *Le Contact* pour inciter la population à combler les sièges vacants.
 - Revenir sur l'impact de la génération d'eau par l'usine de biométhanisation sur la capacité de l'usine de traitement de l'eau
- 19 h 25 Performance environnementale
- Biogaz
 - GES
- 19 h 45 Énergir
- 19 h 55 Travaux conduite Énergir
- 20 h 00 Travaux en cours (ajout)
- Travaux usine de GNR
 - Travaux usine de biométhanisation
 - Écocentre (ajout)
 - Travaux cellules (ajout)
 - Déplacement de la balance (ajout M. Gill)
- 20 h 25 Registre des plaintes
- 20 h 30 Divers et prochaine réunion
- Jeudi 30 novembre 2023, à 19h00

ANNEXE 3
PRESENTATION POWERPOINT



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Visite du site
21 septembre 2023



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Publication dans le journal Le Contact
- Actions de suivi
- Performance environnementale
- Énergir
- Travaux conduite Énergir
- Travaux en cours (ajout)
 - Travaux usine GNR
 - Travaux usine de biométhanisation
 - Écocentre (ajout)
 - Travaux cellules (ajout)
- Registre des plaintes
- Divers et prochaine réunion

Publication dans le journal Le Contact

CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINTE-SOPHIE 

Le 15 juin dernier, le Comité de vigilance s'est réuni pour une deuxième fois en 2023, principalement afin d'échanger sur le suivi environnemental des eaux, les travaux de construction de la nouvelle usine de production de gaz naturel renouvelable (GNR) et les travaux d'aménagements fauniques et de biodiversité. Tous les points d'information et de suivis ont été abordés pendant la tournée de site, ce qui a donné la possibilité de présenter le visuel et les installations conjointement avec les points thématiques prévus au calendrier. Dans ce cadre, le suivi environnemental des eaux a été discuté dans les installations de l'usine de traitement des eaux. La visite a aussi permis au Comité de voir et comprendre la technologie appelée « bioréacteur à membranes » utilisée dans cette usine pour éliminer les différents contaminants afin que l'eau rejetée dans la Rivière Jourdain respecte les normes.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement visant la production de GNR ainsi que le futur digesteur anaérobique ont été expliqués aux membres. L'usine de GNR devrait être fonctionnelle en 2025. Ces travaux nécessitent le déplacement de plusieurs installations, dont le poste de citoyen et l'écocentre. Des infrastructures temporaires sont en cours de construction pour ces derniers afin de permettre la transition sans arrêt de services jusqu'à l'édification de nouvelles infrastructures permanentes. Ensuite, les travaux d'aménagements fauniques et les suivis de la biodiversité ont été présentés, dont le reboisement effectué sur les bernes, les plantations de saules du projet Phytovallix ainsi que le projet Carbo Saules par Ramo.

Vous êtes intéressé par les activités du Comité ? Vous désirez contribuer aux discussions et partager des préoccupations ? Quelques sièges sont vacants au sein du Comité qui se réunit quatre fois par année.

Pour toute demande d'information sur le lieu d'enfouissement ou pour manifester votre envie de siéger au Comité auprès de WM, veuillez communiquer avec Michel Desnoyer par courriel au mdesnoye@wm.com ou par téléphone au 450 431-2313, poste 232.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le compte-rendu de la rencontre du Comité sur le site Internet du Comité de vigilance à l'adresse suivante : <http://vigilancewmste-sophie.org>

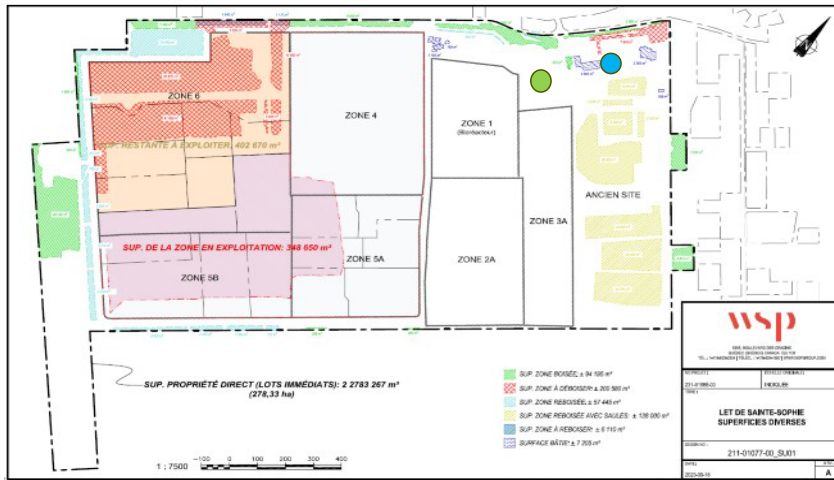
Le Contact de chez nous SEPTEMBRE 2023 

3



Actions de suivi

Actions de suivi Revenir au comité sur la proportion du site exploité par rapport à la superficie totale du site.



Zone en exploitation: 348,650 m²
Surface de propriété 2.78 Mm²

●: Usine de biométhanisation

●: Usine de GNR

5



Actions de suivi Revenir sur l'impact de la génération d'eau par l'usine de biométhanisation sur la capacité de l'usine de traitement de l'eau

6





Performance environnementale

Captage, valorisation et traitement du biogaz

Rappel :

- Les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques enfouies.
- Les biogaz sont captés, valorisés ou brûlés au lieu d'enfouissement de Sainte Sophie depuis 1997.
 - Le règlement provincial l'exige depuis 2009.
- À Sainte-Sophie, deux types de puits de captage :
 - Tranchées horizontales
 - Puits verticaux



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de tranchées horizontales



9



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de puits verticaux



10



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Données 2023

CAPTAGE

- 210 puits verticaux
- 65 tranchées horizontales (en 2023)
- 9200 pieds cubes/minute

VALORISATION

Énergir/ Usine Rolland
6000 pieds cubes/minute

ÉLIMINATION

- **3 torchères**
- **3200 piedscubes/minute**

11



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de puits verticaux

- Depuis 2005
- À l'usine de papier Rolland (à Saint-Jérôme)
- Environ 60 % des biogaz captés sont valorisés

Destruction du 40% restant dans des torchères à combustion interne



12



Suivi de l'utilisation des gabions au site

- Structures utilisées depuis 2019 pour orienter le forage
- Visent à :
 - Protéger les membranes
 - Optimiser le captage des biogaz, en drainant l'eau



13



Suivi environnemental relié au biogaz

- WM mesure la concentration de biogaz (méthane) à la surface du site, tel qu'exigé par le règlement
 - 3 fois par année
 - Quadrillage complet du lieu d'enfouissement
- Échantillonnage réalisé à l'aide d'un instrument portatif mesurant les émissions à 15 cm du sol. L'appareil est muni d'un GPS enregistrant simultanément les concentrations de gaz.
- Le règlement exige que les concentrations mesurées soient inférieures en tout point à 500 parties par million en volume.

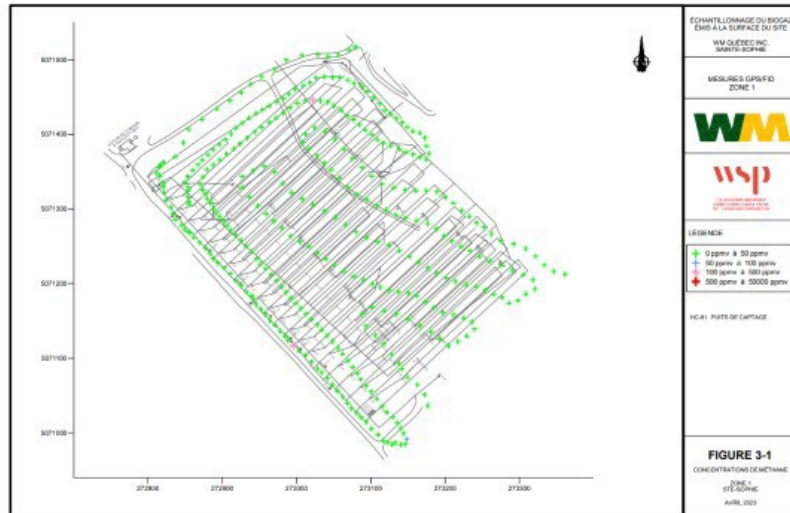


14



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface- 2023

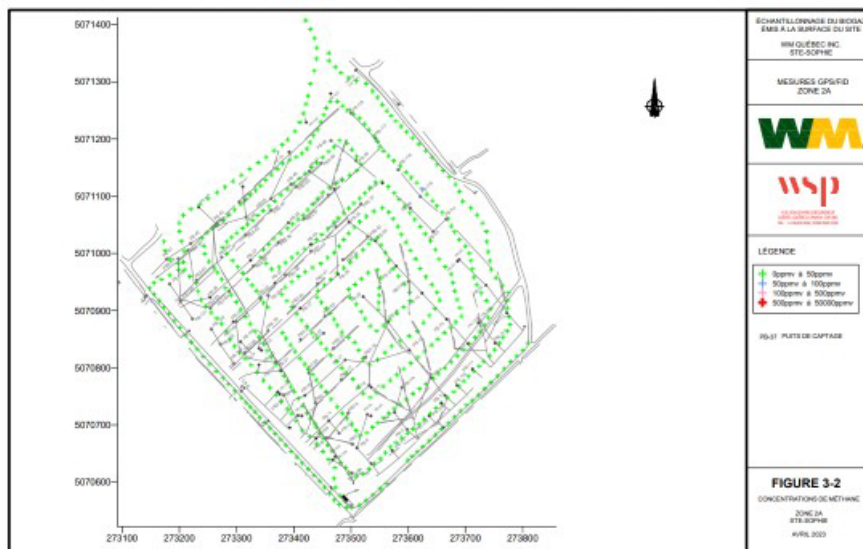


15



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface- 2023



16



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface- 2023

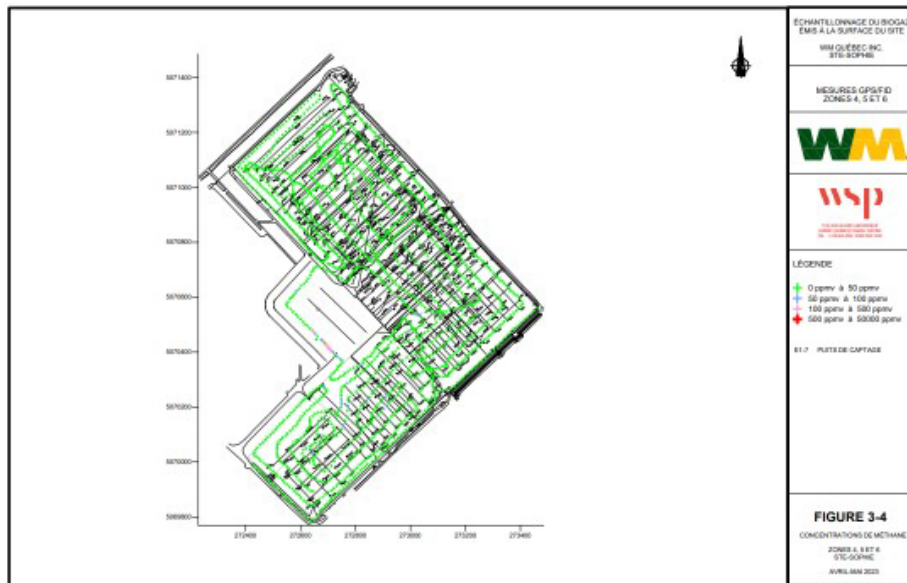


17



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface- 2023

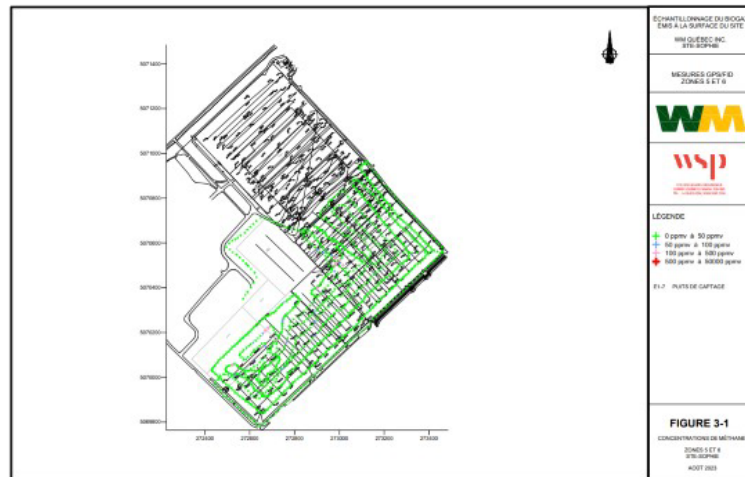


18



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface- 2023



19



Conditions du décret relatives aux biogaz

Condition 8- Estimation des émissions des GES

- Dépôt, dans un délai de deux ans suivant le décret d'autorisation, d'une mise à jour de l'estimation des émissions de GES, incluant notamment :
 - Émissions évitées par le ou les projets de valorisation des biogaz
 - Émissions de l'ensemble des véhicules pour la collecte et le transport de la totalité des matières résiduelles reçues au L.E.T.

Condition 9 – Projet(s) de valorisation de biogaz

- Dépôt, dans un délai de deux ans suivant le décret d'autorisation, d'une étude de faisabilité pour un ou des projets permettant de maximiser la valorisation des biogaz captés

20



Bilan des GES

Déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants à l'atmosphère

- **2 cadres → Provincial et Fédérale**
 - Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (QC)
 - Programme de déclaration des gaz à effet de serre et la déclaration de certaines substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (Fed)
- **Uniquement le Québec, puisque le classement national est ce qui été demandé par le comité**
- But : recueillir les données sur les GES émis par les entreprises
- Toute personne ou municipalité exploitant un établissement qui émet dans l'atmosphère des GES d'une quantité égale ou supérieure à 10 000 tonnes métriques en équivalent CO₂ (t éq. CO₂) doit faire la déclaration au plus tard le 1^{er} juin de chaque année.

Concernant le projet avec Énergir, il est estimé d'avoir un évitement moyen en GES de 137 000 tonne de CO₂eq substitution < la combustion fossile

21



Énergir

Travaux gazoduc GNEnergir

Dernière nouvelle:

- Séance d'information prévue le 3 Octobre prochain : Étude d'impact environnementale
- Audience publique (BAPE) - Décembre
- Obtention du décret et la certification d'autorisation d'ici juin 2024
- Début de construction prévu en juillet-août 2024

23



**Travaux en
cours (ajout)**

Travaux usine de biométhanisation

- Projet toujours à l'étape de la conception

25



Travaux usine de GNR



- Entrepreneur général: MALO Bernard INC.
- Durée de construction: Octobre 2023–Septembre 2024
- Installation de pieux: Octobre 2023–Novembre 2023
- Production GNR moyenne annuellement: 80Mm³ équivalent à 81 MW d'électricité

26



Écocentre et Poste de citoyens (ajout)



- Relocalisation de l'Éco-centre et le poste de citoyens

27



28



Clôtures RAMO (Écrans Vert)



- Valorisation de la plantation des saules.
- Réduction du traitement des eaux usées en les utilisant pour l'irrigation des saules
- Résultats: Réduction des émissions de gaz à effet de serre

29



Travaux cellules (ajout)



30



Travaux cellules (ajout)



31



Travaux cellules (ajout)



32



Travaux cellules (ajout)



33



Travaux cellules (ajout)



34



Travaux cellules (ajout)



35



Travaux cellules (ajout)



36





Registre des plaintes

Registre des plaintes

Une plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
Aout	N/A	Citoyenne	Intersection bloqué	Réaménagement des balances





Divers et prochaine réunion

Prochaine réunion

30 NOVEMBRE 2023

Fonds de valorisation agricole
Bilan de l'année écoulée :
Contribution au fonds de fermeture
Contrôle des goélands
Bilan annuel des plaintes
Bilan des travaux
Divers

Publication – journal municipal
Travaux usines GNR
Travaux biométhanisation
Actions de suivi
Registre des plaintes

